



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Journée nationale du souvenir français

Question écrite n° 20924

Texte de la question

M. Mounir Belhamiti appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des armées, sur le nombre de cérémonies nationales du souvenir qui se déroulent aujourd'hui en France. En effet, onze journées nationales annuelles ont été instituées par des textes législatifs ou réglementaires. La participation des jeunes, collégiens et lycéens, à ces cérémonies, est essentielle pour la transmission et la mémoire. Malheureusement, le nombre important de commémorations semble nuire à la présence de ces jeunes dont le nombre diminue tous les ans. Aussi, il lui demande s'il est envisagé l'instauration d'une journée nationale annuelle du Souvenir, qui est une demande de certaines associations d'anciens combattants, et qui permettrait une participation et une visibilité plus importantes, vecteurs de transmission et de réflexion sur les valeurs républicaines.

Données clés

Auteur : [M. Mounir Belhamiti](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20924

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : [Armées \(Mme la SE auprès de la ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Armées \(Mme la SE auprès de la ministre\)](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2019](#), page 5990

Question retirée le : 20 août 2019 (Fin de mandat)